



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION
10 novembre 2023

L'an deux mille vingt trois
Le vingt novembre à dix-huit heures trente

DATE D’AFFICHAGE
10 novembre 2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur REGAERT Bruno Maire**

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents : M REGAERT Bruno Maire, M. COSSARD M. BACHELET adjoints au maire, M. BOULANGER, M. MARNAT Mme BOULANGER conseillers municipaux

EN EXERCICE 7
PRESENTS 6
VOTANTS 6

Absent : M. VIVIER Bruno

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. BOULANGER Freddy

**OBJET : APPROBATION DU RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS DE POLICE MUNICIPALE PAR LA
CARPF**

En vue de répondre aux besoins de l’ensemble du service de police intercommunale regroupant, à ce jour, 18 communes, il est nécessaire, pour l’agglomération Roissy Pays de France de recruter deux agents de police municipale supplémentaire

Entendu le rapport du Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **à l’unanimité** :

1/ APPROUVE le recrutement de deux agents de police municipale supplémentaire afin de satisfaire à l’ensemble des besoins des communes membres de la convention mutualisation (18) et des équivalents temps plein prévus au sein desdites conventions.

2/ AUTORISE le Maire à signer cette délibération

3/CHARGE LE MAIRE ou toute personne habilitée par lui, d’accomplir toutes les formalités nécessaires à l’exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits.



Vaud'herland, le 21 novembre 2023

Le Maire

REGAERT Bruno